



## Fichage banque de france abusif

Par **laetitia07**, le **03/11/2010** à **14:12**

Bonjour,

voici mon soucis

en 2001 soucription d'un dossier credit ,mon mari a egalement soucrit un dossier credit en 2000 même societe

en 2004 impossible de payer les creances ,dossier bdf valide en decembre 2005 pour un moratoire de 2 ans,suite a ca nous refaisont un depot en 2008 ,valide en 2009 pour un an de moratoire

le dossier c'est fini en septembre 2010

aujourd'hui je me presente a la bdf surprise je suis fiche par cette societe de credit depuis 2009 pour ce credit de 2001 et mon mari est fiché depuis 2004

ma question est il y a t'il un fichage abusif de leur part ?

Merci a vous

Par **fabienne034**, le **03/11/2010** à **15:30**

dès que vous êtes inscrit en commission en banque de France vous êtes inscrit pour cinq ans

mais un seul des deux doit être inscrit

pour écrire à la société de crédit pour vous désinscrire:

<http://www.fbls.net/banque.htm>

Par **laetitia07**, le **03/11/2010 à 16:18**

donc si j'ai bien compris

fiche par la bdf en 2005 j'usqu'an 2007 fin de mon moratoire  
reincrite en bdf en 2009 dossier bdf moratoire jusqu'en 2010

cela veut dire que effectivement il y aurait fichage abusif ?

tout en sachant que pour ces credits

moi meme fiche en 2001 et mon mari fiche en 2004